



“Auteuil News” – En direct du chapitre – 27 juillet 2012

Jeudi dernier avait lieu de rapport des Archives auprès du chapitre général. Nous en avons profité pour demander à Soeur Thérèse Maylis de nous donner u petit cours d'histoire !

Un regard d'archiviste sur le chapitre



Sœur Thérèse Maylis nous livre aujourd'hui quelques souvenirs sur la vie de la congrégation et sur le temps du chapitre au travers des âges.

Remontons au temps de Mère Marie-Eugénie et de nos premières Mères. Les cahiers qui présentent les actes des chapitres depuis les origines jusque dans les années 1950 nous montrent que ces temps forts de congrégation se passaient très rapidement. C'était toujours des chapitres d'élection, les supérieures générales étant élues pour 12 ans, tandis que les conseillères l'étaient pour 6. Les Actes des chapitres se résument donc à peu de chose. Les discussions et les décisions qui donnaient les orientations pour la congrégation étaient prises à d'autres moments, avant ou après l'élection, en dehors du chapitre lui-même.

Du temps de Marie-Eugénie, les conseillères étaient des supérieures des maisons de France, donc proches entre elles. Elles correspondaient par lettres, et se retrouvaient soit à la Maison-Mère soit au cours d'un voyage de Marie-Eugénie, sur son trajet.

Et les déléguées ? Aux origines, à partir du moment où une maison était constituée, (c'est-à-dire avec un certain nombre de sœurs), sa supérieure et une déléguée participaient au chapitre général. Cette

déléguée était appelée la discrète, du latin « discernere-choisir- », celle qui était choisie, « discreta. »

Lorsque des maisons ont été fondées en d'autres continents, il n'était pas question de faire venir des déléguées, mais seulement les supérieures. Les communautés avaient cependant une déléguée, élue parmi les sœurs de la Maison-Mère ou d'une autre maison de France. Parfois la supérieure générale elle-même donnait quelques suggestions...



Clin d'œil d'humour : Thérèse Maylis pianotant à l'ordinateur !

A partir de Mère Marie Denyse, élue en 1953, les conseillères ont été plus proches de la supérieure générale, mais elles ne vivaient pas toutes à Auteuil. Ainsi, l'une d'elles était supérieure en Angleterre et ne pouvait participer à toutes les réunions du conseil.

La structure actuelle du conseil formant communauté avec la supérieure générale date de sœur Hélène, élue en 1970, après le Concile. Les conseillères représentaient plusieurs pays. Tous les conseils n'ont pas été du même genre. Ainsi le premier conseil de sœur Clare Teresa était surtout européen, par un choix du chapitre. Mais le second a été intercontinental. Au fil des années, les capitulantes ont veillé à la représentativité de la congrégation, à la complémentarité des personnalités, selon ce que la supérieure générale avait pu exprimer après son élection, selon ce que les capitulantes elles-mêmes percevaient des besoins de la congrégation. Choisir le meilleur pour la congrégation, ce peut être apparemment une perte pour une province, mais c'est aussi une source de vie. Monseigneur Gay disait au moment de la mort de Mère Thérèse Emmanuel : « *On ne perd pas ce que Dieu gagne, c'est un gain pour Dieu que Mère Thérèse Emmanuel* ».

D'un seul cahier pour plusieurs chapitres, on a maintenant besoin de plusieurs dossiers ou casiers pour un seul chapitre. Questionnaires envoyés aux communautés, vus aux chapitres provinciaux, commissions précapitulaires, etc, tout cela doit recueilli et archivé. Mais bien plus qu'une question de dossiers, cela exprime la manière actuelle d'impliquer chaque sœur dans la vie de la congrégation. Notre Règle de Vie nous

rappelle : « *Les sœurs participent au gouvernement par leur prière et leur collaboration, leur réflexion et leur discernement, par leur engagement dans les consultations et les votes...* » Ainsi, toutes les sœurs se sentent impliquées. Cela est différent des premiers chapitres, quoique une petite nuance doive être apportée. Les chapitres de Mère Marie-Eugénie sur l'esprit de la congrégation, 1878, commencent ainsi : « *C'est une chose difficile que de définir l'esprit de la congrégation comme je le sens, Je vous demande de prier et de méditer là-dessus cette semaine afin que nous puissions en parler ensemble. J'aimerais que celles qui auront là-dessus une idée claire, me le disent. Je pourrais mieux alors vous donner la mienne.* ».

Le geste de l'obédience

Dans les annales des premiers temps, on parle, pour les fêtes, les réceptions, du « trône » de notre Mère. A la chapelle, on parle de la « stalle » de la supérieure générale, à une place particulière, bien en vue, ainsi que celle de l'assistante. Jusqu'à Mère Marie-Denyse, lors du geste d'obédience, la supérieure générale était assise dans sa stalle, comme Mère Marie-Eugénie, et les sœurs lui rendaient obédience en baisant son anneau de profession.

Du temps de sœur Hélène, 1970, dans la chapelle d'Auteuil construite par Mère Marie Denyse, la stalle de la supérieure était plus simple, le geste moins cérémonieux. Ainsi d'élection en élection, les sentiments des sœurs pouvaient se traduire de façon plus spontanée. Puis ce même geste a été vécu dans le chœur de la chapelle, devant la stalle déplacée, toujours signe d'autorité et de mission, mais dans une atmosphère devenue plus chaleureuse.

Le 17 juillet, dans le chœur de la chapelle rénovée, la stalle était remplacée par une chaises en bois clair... Une certaine évolution entre les gestes de déférence et de grand respect et ceux, plus chaleureux, plus simples d'aujourd'hui, sans changement pour la reconnaissance de l'autorité et de la mission spirituelle.

Dans sa lettre de convocation au chapitre après la mort de Mère Marie-Eugénie, Mère Marie Célestine écrivait : « *On ne remplace pas une fondatrice, on lui succède. Tels ont dû être les sentiments des apôtres, lorsqu'il s'est agi de donner un successeur à notre Seigneur, en la personne de Pierre. Pierre n'a pas remplacé Jésus, il a inauguré cette série de*

successeurs qui reposent sur une pierre unique. » Il en est ainsi pour nous.

En 1851, lors de la fondation de Richmond, Mère Marie-Eugénie écrivait à Mère Thérèse Emmanuel : « *Nous sommes toutes pierres de fondation. Quand vous, moi-même, serons mortes, la congrégation est perdue, si les sœurs qui la constituent n'ont pas tel degré d'obéissance, de pauvreté, de bonté, de simplicité, etc **pour que la congrégation vive.*** »

Les élections de supérieures et de conseillères sont des étapes dans la vie de la congrégations et dans notre vie. Celle de cette année l'est à plusieurs titres. Passages, pour que la congrégation vive, ils montrent qu'elle est vivante et que chaque sœur est pierre de fondation.

Au delà des signes extérieurs, avec les adaptations au temps, l'histoire continue. Mère Marie-Eugénie a toujours souhaité une congrégation en communion fraternelle et nous espérons qu'elle est heureuse avec nous, en ce chapitre 2012.



*La progression du costume
des Religieuses de l'Assomption dans le temps !*

Visitez le blog dédié : <http://cg2012.assumpta.fr>

*Auteuil News est une édition produite par les Religieuses de l'Assomption.
<http://cg2012.assumpta.fr>*